



« Parce que l'eau est une ressource précieuse, préservons la et protégeons la. »

CONTRAT D'ABONNEMENT EAU

Il est convenu qu'un abonnement au service de distribution d'eau est souscrit par l'abonné dans les conditions définies par le présent contrat pour l'habitat désigné ci-dessous.

Horaires d'ouverture – Accueil Abonnés –
11 square Henri Dunant – 03100 MONTLUÇON
Du lundi au vendredi – 9h à 12h – 13h30 à 16h30 -

Entre MONTLUÇON COMMUNAUTE

Et

■ **L'(les) ABONNE(S) PAYEUR(S) ci-dessous désigné(s) :**

Qualité : PROPRIÉTAIRE LOCATAIRE OCCUPANT A TITRE GRATUIT GÉRANT

MME ou M** (Barrer la mention inutile)

NOM :

Prénom :

Date de naissance :

Lieu de naissance :

Tél :

Portable :

Courriel :

MME ou M** (Barrer la mention inutile)

NOM :

Prénom :

Date de naissance :

Lieu de naissance :

Tél :

Portable :

Courriel :

Si Société, Dénomination sociale :

Nom du Gérant :

Nature de l'activité :

SIRET :

Adresse de facturation :

N° ancien contrat ou nom ancien occupant (si connu) :

■ **PROPRIÉTAIRE (si locataire en place) :**

NOM et Prénom :

Adresse (résidence principale) :

Tél :

■ **RENSEIGNEMENTS BRANCHEMENT :**

Adresse de la desserte :

N° DU COMPTEUR :

INDEX (*chiffres en noirs*) :

Date d'achat ou d'état des lieux :

Branchement ouvert* : (case à cocher)

OUI

NON

■ **ASSAINISSEMENT :**

COLLECTIF (raccordé au réseau public d'assainissement)

■ **PIECES A FOURNIR :**

- Photocopie du titre justifiant la qualité de l'abonné (Attestation notariée d'acquisition ou état des lieux)

- copie de votre pièce d'identité

■ **DELAI DE RECTRACTATION :**

Merci de cocher la case ci-dessous si vous souhaitez obtenir la fourniture d'eau avant l'expiration du délai de rétractation.

L'abonné a pris connaissance des modalités de rétractation et souhaite néanmoins bénéficier de la fourniture d'eau avant l'expiration du délai de rétractation de 14 jours.

L'abonné est réputé responsable du paiement des factures d'eau jusqu'à la date de résiliation de son contrat d'abonnement.

L'abonné reconnaît avoir pris connaissance du règlement du service et s'engage à respecter l'ensemble de ses dispositions.

Il reconnaît également avoir reçu les informations relatives aux conditions tarifaires, au délai de rétractation ainsi que le(s) règlement(s) de service en vigueur à ce jour.

Le service pour accord.

Signature du/des abonné(s) payeur(s)

Pour le Président et par délégation,
Le Vice-président chargé de l'Eau et de
l'Assainissement,



Jean-Pierre GUERIN

■ **RECLAMATIONS**


Les réclamations doivent être transmises par courrier à l'adresse suivante 11 square Henri Dunant 03100 Montluçon.
Le service est tenu de fournir une réponse écrite à chacune de ces réclamations.


En cas de litige non résolu avec le service, vous avez la possibilité de saisir la Médiation de l'Eau par courrier, BP 40463, 75366 PARIS Cedex 08 ou sur le site www.mediation-eau.fr

Conformément à la loi « informatique et libertés » modifiée et au règlement européen relatif à la protection des données personnelles (RGPD), vous êtes informés que nous recueillons les données strictement nécessaires aux fins de gestion de l'abonnement au service de l'eau. Ces données conditionnent la fourniture du service et font l'objet d'un traitement informatisé. La base légale de ce traitement est l'exécution du contrat auquel la personne concernée est partie. Nous conservons les données à caractère personnel pour la durée nécessaire au respect des dispositions légales et réglementaires applicables. Elles sont également destinées à Montluçon Communauté et la trésorerie municipale de Montluçon dans le cadre de la réglementation en vigueur. En cas de contentieux relatif à des factures impayées des données sont susceptibles d'être transmises au CCAS de Montluçon. Aux fins de régularisation de dossiers abonnés des données sont susceptibles d'être transmises par l'Office Public de l'Habitat de l'agglomération montluçonnaise. Des données sont également susceptibles d'être communiquées au service Affaires Civiles et Citoyenneté de la ville de Montluçon aux fins de mises à jour du fichier électoral. Les mesures techniques et organisationnelles appropriées sont mises en œuvre par la Direction Eau et Assainissement de Montluçon Communauté et ses sous-traitants afin de garantir l'intégrité, la confidentialité et la sécurité des données. Vous pouvez exercer vos droits d'accès, de rectification, de limitation au traitement de vos données auprès de la Direction Eau et Assainissement de Montluçon Communauté. Le Délégué à la Protection des données (DPO) peut également être contacté par messagerie électronique à l'adresse dpo@montlucon-communaute.fr. Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits Informatique et Libertés ne sont pas respectés ou que le dispositif n'est pas conforme aux règles de protection des données, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.

MONTLUCON COMMUNAUTE

Direction Eau et Assainissement – 11 square Henri Dunant – 03100 MONTLUCON

 04 70 08 23 60 – Télécopie 04 70 08 23 69

www.montlucon-communaute.com  eauassainissement@sea-agglo-montlucon.fr

SIRET EAU 200 071 082 00214

SIRET ASSAINISSEMENT 200 071 082 00206